

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

Procès-verbal de séance :

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11

En exercice: 11

L'an deux mille dix-neuf, le 26 Juin à 18h 30, les membres composant le Conseil Municipal de BÉLARGA, légalement convoqués le 19 Juin 2019, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à la Mairie de BÉLARGA sous la présidence de Monsieur José MARTINEZ, Maire.

Étaient présents :

Mr Jean-Marie BARY – Mme Andrée COUSIN-BIREMBAUT – Melle Nathalie DIAZ – Mr Nicolas FEUVRIER - Mme Thérèse FIEVET – Melle Marion GAZAGNE – Mme Cécile LANGREE – Mr José MARTINEZ – Mr Sylvain SANCHEZ – Mr André SANCHIZ.

Absente excusée Mme Roberte JULIEN a donné pouvoir à Mr José MARTINEZ

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du C.G.C.T., à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal.

Ayant obtenu la majorité des suffrages, Madame Thérèse FIEVET a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

1 - Approbation des deux compte-rendu du 11 avril 2019

Monsieur le Maire demande si des remarques sur les précédents compte-rendu ont été formulées. Une erreur matérielle doit être rectifiée : l'horaire d'ouverture du 2^{ème} compte-rendu doit être modifié à 19h00 et non 18h30

En dehors de cette modification, aucune observation n'est formulée, les compte-rendu sont validés à l'unanimité.

2 - Groupement de commandes pour la passation du marché de télécommunications

Le conseil municipal a délibéré le 26 juin 2018 en faveur du lancement de la procédure adaptée relative au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché de télécommunication de manière à pouvoir bénéficier d'offres de téléphonie réduites pour les services de la mairie. Il est demandé aujourd'hui de valider le lancement de la procédure d'appel d'offres ouverte que la CCVH conduira.

VOTE: OUI à l'unanimité

La mise en place effective de cette procédure de marché étant longue, la commune a effectué des démarches en vue de réduire temporairement ses coûts de téléphonie.

Le coût des abonnements téléphonie et internet toutes lignes confondues représentent un budget très élevé d'environ 200 euros par mois.

En attendant que la CCVH soit opérationnelle, et puisse nous proposer le groupement d'achat pour la passation des marchés, il nous reste au moins une année à fonctionner seul.



La fibre étant installée désormais sur la commune, nous avons contacté la Société Ozone (très bien placée au niveau professionnel) et nous avons négocié avec eux un contrat tout confondu Mairie, Ecole, Poste et Bibliothèque) pour 2 ans :

- 5 lignes indépendantes (2 Mairie, 1 Ecole, 1 bibliothèque 1 Fax) 1 seul abonnement avec un standard location du matériel de téléphonie (remplacement rapide du matériel défectueux) pour un coût de 130 euros HT, soit 156 euros TTC.
- Frais de mise en service 100 euros et frais de résiliation 59 euros.

VOTE: OUI à l'unanimité

3- Composition du futur Conseil Communautaire de la CCVH

Par délibération N°1952 en date du 20 Mai dernier du Conseil Communautaire, 2 possibles répartitions de sièges du futur Conseil Communautaire de la CCVH, l'une basée sur un accord local et la seconde dite de droit commun. Ces 2 répartitions étant détaillées en annexe, il apparaît que la répartition établie sur la base de l'accord local, soit 48 sièges soit la plus proche que celle actuelle. Il est demandé au Conseil municipal de délibérer en faveur de cette répartition.

VOTE: oui à l'unanimité

4 - Renouvellement de la convention Roul'Contact pour 2019 - 2020

L'association nous a fait la demande de renouvellement de la convention signée en 2018, et a aussi exprimé le désir de pouvoir s'installer de temps en temps devant la salle des fêtes. Nous leur avons proposé le jeu de boules (parking), nous leur faisons aussi remarquer qu'ils ne doivent pas faire de concurrence avec l'épicerie du village (étal solidaire).

VOTE: OUI à l'unanimité

5 – Démarches auprès des habitants (CF discours lors de la présentation des vœux du Maire en Janvier 2019)

Monsieur le Maire rappelle son engagement de se rapprocher des habitants pour recueillir leurs demandes et ressentis sur les réalisations, projets de la municipalité, et propose de constituer 3 équipes pour aller au contact de la population.

Composition des équipes :

- Barry Jean-Marie, Diaz Nathalie, Sanchiz André, Julien Roberte
- Langree Cécile, Cousin-Birambeau Andrée, Feuvrier Nicolas
- Sanchez Sylvain, Fievet Thérèse, Martinez José, Gazagne Marion

6 - Achat d'une tondeuse

Monsieur le Maire nous informe de la possibilité de procéder à l'achat d'une tondeuse autoportée valant 3900 euros à 1200 euros TTC auprès d'un particulier, et demande l'aval du Conseil pour procéder à l'achat de cet engin, sachant que cet achat entraîne celui de rampes pour le transport dans le camion communal (environ 150 euros).

VOTE : oui à la majorité – 1 abstention

Mail: mairie.belarga@wanadoo.fr



7 - Questions diverses

M. Sanchez intervient et demande le coût de la location de la pelle mécanique ayant servi à faire les travaux de voirie.

Monsieur le Maire nous fait part de travaux de remise en état du réseau des eaux usées effectués à partir du 8 juillet sur le territoire de la Commune.

Mme Langree nous annonce que le Commissaire Enquêteur a remis son rapport sur le P.L.U. avec un avis favorable avec réserves. Ce rapport est consultable sur le site internet de la Mairie.

M. le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 19h49.

Le Maire José MARTINEZ La Secrétaire Thérèse FIEVET



Tél: 04.67.25.00.55 Fax: 04.67.25.37.69 Mail: mairie.belarga@wanadoo.fr